Rapport financier saison 2008-2009

Nous faisons dans les lignes qui suivent un bref résumé des recettes et dépenses de la saison 2008-2009 et observons leurs évolutions par rapport à la saison passée.

- -Cette saison, nous avons pu constater une augmentation du montant global des inscriptions, **1643,50** euros contre **1591,10** l'année dernière en partie du fait de dons au club de la part de certains adhérents.
- -Le montant global des licences est en revanche en diminution passant de **988** à **759,5** euros du fait de l'augmentation de notre effectif de jeunes pour lesquels le montant des licences est moins élevé.
- -Le solde net des inscriptions (Inscriptions+dons- licences) a donc augmenté, passant de **603,10** euros à **884,00**.
- -Concernant les subventions nous bénéficions d'un double paiement cette année de la part de la commune de Fontaine le port du fait de l'arrivée cette saison de la subvention de l'année précédente. Nous avons également obtenu la subvention du département et du comité des sports d'où au total un montant conséquent de **1241,84** euros.
- -Les dépenses de fonctionnement sont passées quant à elles de **750,72** euros à **2437,76** : la grande différence dans le bilan de cette année est en effet l'utilisation du chèque emploi service pour le financement des cours donnés à l'école d'échecs.
- Cette activité a engendré cette année un déficit de **1568,00** euros : recettes de **1000,00** euros des écoles de Fontaine le port et Chartrettes, rémunération d'Eric (20 euros de l'heure) **1440** euros, plus URSSAF **1128 euros.**
- -Les dépenses en matériel sont cette année à un niveau particulièrement faible après les deux dernières années de fort investissement (ordinateur, projecteur, armoire...).
- -A noter également cette année le faible montant des remboursements pour tournois individuels. Le dispositif de remboursement avait coûté **696,00** euros l'année dernière contre **92,00** cette saison.

Nous rappelons comme l'année dernière la politique de remboursement adoptée par le club :

Remboursement du prix d'inscription au tournoi au-delà de 8 euros et pour un montant maximal de 31 euros. Ainsi pour un tournoi à 20 euros, le club peut rembourser sur demande de la part de l'adhérent la somme de 12 euros (20-8=12).

Pour les tournois de longue durée, le club s'engage également à verser un forfait de 31 euros pour les dépenses d'hébergement. La somme maximale que le club peut être amené à rembourser est donc de 62 euros pour un grand tournoi.

-Les frais de la Galette des rois sont restés stables : **33,22** euros la saison dernière, **29,46** cette fois ci.

-A noter que si le club n'a pas organisé de tournoi cette saison pour le 8 mai il a en revanche offert des lots significatifs pour le tournoi en plein air : **84,50** euros de coupes et récompenses.

En conclusion, le patrimoine financier du club s'est à nouveau dégradé sur la saison passant de **3562,69** euros au premier septembre 2008 (**368,70** euros sur le compte courant et **3193,99** sur le livret A) à **3169,63** euros début septembre 2009 (**853,46** euros sur le compte courant et **2316,17** euros sur le livret A). Le bilan de la saison est encore négatif : **-515,24** euros après **-1235,86** l'année dernière et **-1211,00** il y a deux ans.

Avec **3169,63** euros le niveau des comptes du club est à son plus bas niveau depuis que j'ai pris en charge la trésorerie et nous ne bénéficions plus de la marge de manœuvre de ces dernières années.

L'offre de cours aux jeunes adhérents est un atout pour le club mais se révèle coûteuse (- **1284,00** euros) et la poursuite de cette offre mérite une réflexion quant à son financement : nombre de cours par an et durée de ceux-ci ; financement par les élèves d'une partie de la charge financière engendrée...

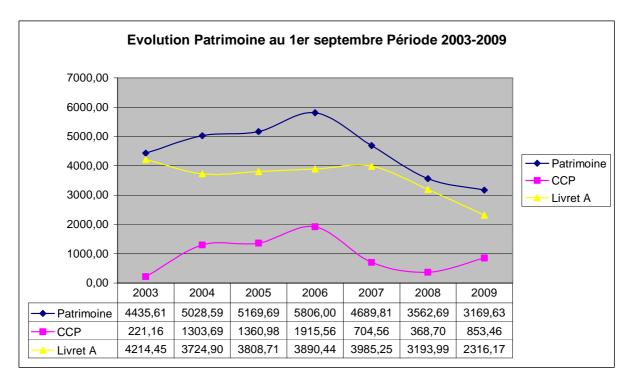
Notre offre de cours aux écoles se révèle également déficitaire : gain de 500,00 euros par école pour un coût de 642,00 euros : 360,00 euros pour Eric plus 282,00 euros à l'URSSAF Il faudrait à l'avenir essayer d'atteindre l'équilibre en ce domaine.

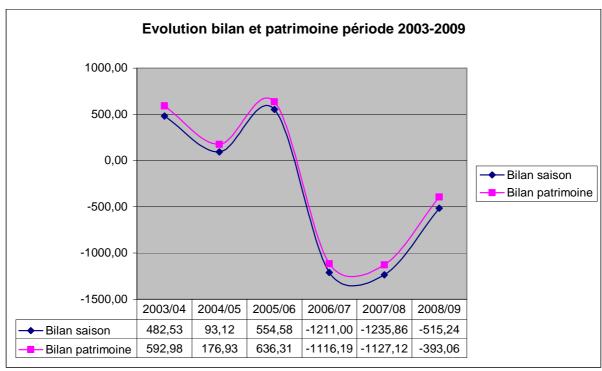
Enfin réflexion sur le dispositif du chèque emploi service, lequel se révèle au final assez coûteux : Pour 100,00 euros donnés à Eric le club en dépense 178,33.

Nous avons fait au printemps dernier une demande de subvention auprès du ministère des sports pour financer ce dispositif de cours mais nous sommes toujours en attente de nouvelles de ce dernier.

Comme vous le savez sûrement je ne peux pas poursuivre ma fonction de trésorier cette saison et je profite de ce moment pour vous dire que ce fut un honneur pour moi de veiller aux comptes du club lors de ces sept dernières saisons et pour remercier les membres du bureau pour la confiance qu'ils m'ont accordée durant toutes ces années.

A titre d'information et ce afin de mettre en perspective l'évolution de celui-ci, je joins à ce rapport financier l'évolution du patrimoine à partir de la saison 2003/04.





Espérant que le compte rendu présenté ci-dessus est suffisamment clair et détaillé pour éclairer vos décisions lors de l'assemblée générale je vous souhaite à tous un bon début de saison.

A bientôt et bonne continuation,

Maxime